



« La meilleure décision pour la Commune »

12 000

En francs, c'est la somme que dépensera la Commune pour assurer, durant un an, le maintien du magasin Volg dans le bourg.

Le soutien de la Commune a permis de sauvegarder l'emploi de deux collaborateurs de Volg, qui auraient été licenciés en cas de fermeture.

COMMERCE Grandson a annoncé hier qu'elle soutiendra financièrement Volg pour qu'une enseigne soit maintenue dans le bourg. Le syndic Antonio Vialatte s'explique.

TEXTES : M. GO

PHOTO : MICHEL DUPERREX

Antonio Vialatte, êtes-vous satisfait de la situation actuelle ?

La Municipalité est heureuse de l'accord qui a pu être trouvé, même si on fait le jeu de la propriétaire. Ça nous laisse une année de répit, mais on ne va pas rester les bras croisés.

C'est-à-dire ?

Dès fin mars et début avril, nous allons nous remettre autour de la table pour trouver une solution à plus long terme.

Volg pourrait partir après cette année de répit, donc ?

Je ne sais pas. On a une année pour trouver un magasin géné-

raliste qui reprendrait ces locaux. Ça peut être Volg, mais ça peut aussi être une autre entreprise. Ce n'est pas ce qui est important pour la Municipalité. Ce qui compte, c'est que la population de Grandson continue à bénéficier de ce service.

Combien la Commune paiera-t-elle pour cette année de soutien ?

Environ 12 000 francs. Grandson a un budget 2023 de 23 millions de francs, c'est donc un coût qui est supportable pour la Commune, qui ne va pas mettre en péril nos finances. Surtout si on le met en rapport avec l'importance pour le bourg et pour nos commerçants de garder cette activité au centre.

Avez-vous l'impression de vous être fait avoir ?

Je n'ai pas senti de pression en tout cas. Et ce n'était pas du bluff : si la Municipalité ne trouvait pas de solution, il est certain que Volg partait à la fin du mois de février. Et au final, même si on s'est « fait avoir », ce n'est pas important pour

moi. Avec la Municipalité, nous sommes convaincus d'avoir pris la meilleure décision pour la population et les commerçants de Grandson.

Vous attendez-vous à une réaction particulière de la part des Grandsonnois ?

On verra bien, mais pour la population, la réaction sera plutôt positive je pense. Et si un entrepreneur se manifeste en demandant une certaine somme d'argent pour rester sur la commune, on procédera comme on l'a fait pour le magasin Volg. On se mettra autour d'une table, on discutera et on analysera l'importance du commerce pour Grandson. En l'occurrence, on parle quand même d'un commerce central, qui attirait aussi du monde dans les autres boutiques de la commune. J'ai déjà pu discuter avec certains entrepreneurs actifs à Grandson et j'ai l'impression que notre décision ne pose pas problème. Au contraire, ils sont conscients que c'est positif pour leur activité.



Ce n'était pas du bluff : si la Municipalité ne trouvait pas de solution, il est certain que Volg partait à la fin du mois de février.

Antonio Vialatte, syndic